

Inflation, produits dérivés et risques de dérive



Sophie
Bastide-Bernardin

C'est la rentrée et le retour, après la pause estivale, des émissions en Premier Jour du programme philatélique officiel. Au regard des 14 pages de notre rubrique « Nouveautés » de septembre, surgit forcément le mot sur toutes les lèvres en ce moment : « *inflation !* »*. Méfions-nous cependant des réflexes de langage et vérifions ce qu'il en était ces dernières années, au mois de septembre : 12 pages de « Nouveautés » en 2020 ; 9 en 2021 et 11 en 2022. Le qualificatif de pléthorique s'applique, par conséquent, bel et bien, au contexte philatélique d'aujourd'hui. Semer à tous les vents ou éviter de s'éparpiller, en se concentrant sur des objectifs ciblés ? Chacun a son idée sur la manière d'accroître le nombre des collectionneurs, reste que le budget des philatélistes n'est pas extensible à l'infini, et

encore moins dans la période actuelle. Saluons toutefois, au passage, le maintien par Philaposte d'un prix identique à celui de 2022 pour

Le timbre est à prendre avec des pincettes, au sens figuré du terme, et avec une pince à timbre ou des brucelles, au sens propre.

l'exemplaire série « Patrimoine de France en timbres ». En parallèle et paradoxalement, une diversification à outrance, tendant à transformer le timbre-poste en un produit dérivé comme un autre, lui fait courir le risque de perdre son statut d'objet culturel et patrimonial. Ainsi, s'associer au film *Barbie* est une opération peut-être lucrative, à court terme, pour Philaposte, mais à l'intérêt très discutable, à long terme, pour la philatélie. En effet, cela pourrait donner à penser que le timbre n'est qu'une image et rien de plus, manipulable dans tous les sens et de toutes les manières. Or, le timbre est à prendre avec des pincettes, au sens figuré du terme, en tant que valeur fiduciaire, porteuse de mentions officielles, par référence à un État dont il est le représentant légal sur les courriers qui circulent



Entre trop et trop peu est la juste mesure. »

Gilles de Noyers (1522-1566)

à travers le monde. Au sens propre, le timbre se prend avec une pince à timbre ou à l'aide de brucelles. Et il ne s'agit pas là d'une « *pince à épiler* », l'expression m'ayant hérisse le poil, à sa lecture, cet été, dans un article de la presse généraliste brossant le portrait d'un philatéliste ! S'engager, en revanche, à émettre des cryptotimbres semble aller dans le sens des évolutions technologiques que la philatélie a toujours accompagnées. Dans bien des domaines, un double virtuel est désormais associé à une version papier. C'est le cas notamment dans les transports ferroviaire et aérien où le voyageur a théoriquement le choix entre imprimer son billet chez lui, ou en télécharger une version dématérialisée sur son téléphone portable. Or, très souvent, il fait les deux. Philaposte franchira le cap de son premier timbre NFT (*non-fungible token*, jeton non-fongible) dès septembre. La partie numérique de ce nouvel objet de collection est présentée comme d'origine garantie, infalsifiable, non-duplicable et traçable – au fil des transactions commerciales, dons, échanges... *L'Écho de la Timbrologie* suivra de très près cette nouvelle déclinaison de la collection philatélique, et restera vigilant sur le traitement que lui réservera Philaposte.

* En raison du grand nombre de Nouveautés, nous avons dû supprimer de ce numéro des rubriques – variétés, rencontre... Et le contexte de l'inflation nous a conduits à réévaluer modérément le prix de l'abonnement à *L'Écho de la Timbrologie*, prix resté inchangé depuis 2014 ! Nouveau tarif en page 13.